



12 octobre 2022

Cela dure depuis trop longtemps ! halte au mépris ! mobilisons-nous tous ensemble !

Appel à un débrayage le jeudi 13 octobre devant la permanence du CSE.

Débrayage reconductible chaque jeudi tant que nous n'aurons pas obtenu satisfaction
(Pour être dans la légalité, n'oubliez pas de pointer)

matin de 09h00 à 11h30 / après-midi de 13h30 à 16h00 / nuit de 21h30 à 24h00

Depuis mi-mai les Organisations Syndicales CGT – CFTC - FO de PHOTONIS France, ont à 5 reprises demandé la prime de pouvoir d'achat, prime qui est exonérée d'impôt pour les salariés ; exonérée de cotisations sociales pour la direction et déduite de leur assiette d'imposition.

Lors de la réunion extraordinaire du CSE du jeudi 6 octobre avec le cabinet Syndex et M. Cerisier PDG du groupe, celui -ci a dit :

- que l'ensemble des salariés auront perçu au titre de 2022 en début d'année 2,8 % d'AG + 2,4 % d'AG en septembre ce qui ferait 5,9 %

FAUX :

Nous rappelons à Mr Cerisier que les négociations salariales sont faites sur le dernier indice INSEE connu de l'inflation des 12 derniers mois glissants antérieurs à l'ouverture de la négociation au titre de l'année à venir.

Les 2,8 % d'AG au 01/01/22 ont été indexés sur l'inflation de l'année 2021,

De plus les 2.4% supplémentaires accordés au 01/09/22 ne seront versés que pour 3 mois, ce qui fait, ramené au mois pour 2022, avec le 13ème mois : $(2.4\% : 13) = 0.18\%$ d'AG en plus par mois.

Soit un total d'AG versé par mois en 2022 de 2.98%

On est loin des 5.9% de Mr Cerisier, avec un écart de 2.92% (juste un facteur 2 !)

Pour une inflation déjà à 6.2% / prévisions Banque de France autour de 8% en fin d'année

- de plus M. Cerisier nous a annoncé qu'il n'a, à aucun moment été prévu de verser une prime, alors que notre ancienne direction du site de Brive nous l'avait annoncé lors d'un CSE. La direction est en train de nous mener en bateau depuis mi-mai !!!

Alors que la situation économique devient de plus en plus difficile pour tous (augmentation des carburants, de l'électricité, du gaz, de l'alimentation, etc.)

Alors que dans un même temps l'entreprise a fait un chiffre d'affaire record en 2021 et qui sera largement dépassé pour 2022 /2023/2024 avec un carnet de commande plein jusqu'à fin 2025 !

La richesse produite par le site de Brive c'est grâce à l'excellence de notre travail, de notre savoir-faire et par l'implication sans faille de ses salariés.

Il est normal et bien-fondé que ceux-ci attendent un juste retour de leurs efforts !

Pour les salariés, cette réponse de Mr Cerisier est d'un mépris insoutenable !

N'étant pas entendus par notre Direction, CGT CFTC FO de PHOTONIS France, nous appelons tous les salariés à se mobiliser par une action massive afin d'obtenir une prime de pouvoir d'achat d'au moins 3000 €